



ARTICLE IV.

De la Culture du Châtaignier.

■ out ce que nous avons à dire de plus intéressant sur la culture de cet arbre précieux, nous le devons aux lumières, aux

expériences & aux longues observations de MM. de la Roquette, Cardonnet & Pestre qui ont bien voulu nous faire part de ce qu'ils ont observé de mieux dans ce genre de culture,

Le Châtaignier peut être regardé comme un arbre indigène de la partie moyenne de l'Europe ; il ne réussit pas aussi bien dans la partie du midi, & moins encore dans celle du nord. Les châtaignes d'Angleterre sont plus petites que celles du Limousin, du Languedoc & du Dauphiné ; & celles du Portugal & de Sicile, quoique plus grosses que les nôtres, ne sont pas, à beaucoup près, d'aussi bon goût.

Le châtaignier aime assez indifféremment toute sorte de terres, pourvu qu'elles ne soient pas marécageuses ; il croit & fructifie dans les lieux les plus stériles, sur les sommets des montagnes & sur les pentes les plus escarpées, dans les fentes des rochers comme dans la plaine, l'exposition des terrains lui est également indifférente : on a cependant remarqué que ces arbres sont ordinairement plus vigoureux sur des côteaux exposés au nord & en pente douce. Leur durée est prodigieuse ; elle s'étend jusques à quatre

& cinq cens ans, & peut être au-delà. On peut même dire que cet arbre a la faculté de se perpétuer de lui-même, en poussant des rejetons à son pied, qui deviennent des gros arbres avant que la maîtresse tige soit éteinte : ces derniers poussent à leur tour des nouveaux rejetons qui les remplacent de nouveau ; & ainsi de suite jusques à la troisième & quatrième génération.

Le dépérissement du châtaignier s'annonce par le dessèchement de ses branches supérieures : le mal gagne insensiblement le tronc, dont l'intérieur se pourrit & tombe en poussière : l'arbre se fend alors sur un de ses côtés ; en cet état, il conferve encore assez long-temps ses branches du côté opposé à la fente , & continue de donner du fruit à proportion des branches qui subsistent ; pendant ce temps les rejetons, dont nous avons parlé, deviennent assez forts pour remplacer & produire autant de fruit que la maîtresse tige. Nous dirons bientôt la manière de cultiver & de fortifier ces rejetons.

Sans le secours des châtaigniers, les hautes Cevènes, & une partie des montagnes du Vivarais, ne seroient pas

habitables, parce que les récoltes en bleds, dans ces cantons, suffisent à peine pour y nourrir le quart des habitans, dont une partie se nourrit de châtaignes plusieurs mois de l'année ; cependant moins qu'on ne faisoit autrefois, sur-tout depuis que le commerce de ce fruit a pris le dessus. Le peuple de ces contrées en vend la plus grosse partie soit fraîche, soit après les avoir séchées & blanchies, & achette en échange du bled pour sa provision.

Il est faux que les châtaignes altèrent le sang & rendent le teint jaune, comme l'ont avancé quelques Auteurs : les Cevenols, qui en font usage, sont au contraire très-sains, d'une taille avantageuse, & bien plus laborieux que le peuple de la plaine ; les femmes y sont en général bien faites ; d'une figure revenante, & d'un coloris qui annonce tout à la fois, & la santé & une bonne constitution ; & l'on peut ajouter que la population y est prodigieuse ; ce qui n'annonce pas une mauvaise nourriture.

La nature a doué le châtaignier de plusieurs moyens de reproduction. On le plante & on le sème ; il naît sans le secours de nos mains ; lorsqu'il dépérit il pousse, comme nous avons dit, des rejetons au pied

de sa souche, qui sont autant de substituts qui viennent le remplacer avec usure, & lui procurent en quelque sorte une espèce d'immortalité.

Le premier de ces moyens appartient à l'art ; c'est le seul où notre intervention soit absolument nécessaire ; les autres sont des dons de la nature ; mais cela n'empêche pas que nous- devons seconder ses bienfaits, & les soins que l'on prendra à cet égard, ne seront sûrement pas des peines perdues. Plus on soignera les jeunes sauvageons qui naissent des châtaignes enterrées au hasard ; & les rejetons qui poussent au pied des souches, plus ils prospéreront, & plus on sera récompensé de ce travail. Parcourons en détail les soins que l'expérience nous a appris de donner à cette intéressante culture.

Des Châtaigniers qui viennent de semence.

Vous n'aurez point de châtaigniers d'une belle espèce, si vous n'avez la précaution de vous procurer du plant de bonne qualité. Pour cet effet, choisissez au mois de Novembre, dans le temps de sa récolte, les plus belles châtaignes & les plus saines que

vous pourrez trouver ; ayez ensuite un tonneau dont vous ôterez un fond, & vous le dresserez sur l'autre : mettez sur ce dernier fond un lit de sable bien sec, de deux ou trois pouces : mettez par-dessus un lit de châtaignes, arrangées les unes contre les autres , & par-dessus un autre lit de sable ; puis un autre lit de châtaignes, & ainsi de suite jusques à ce que votre tonneau soit plus ou moins plein, suivant la quantité de châtaignes que vous voulez semer, en observant cependant que le lit supérieur soit de sable : tenez ce tonneau dans un lieu frais & sec ; de cette manière vos châtaignes se conserveront jusques au printemps qu'il fera question de les semer ; mais sur-tout prenez garde ,qu'elles soient à l'abri des rats & des souris qui en font très-friands.

N'attendez pas au printemps à préparer le terrain où vous vous proposez de semer vos châtaignes : vous gagnerez beaucoup de le faire dès le mois de Novembre. Pour cet effet, creusez une fosse de la grandeur que vous voulez ensemençer, d'un pied & demi de profondeur ; rangez la terre en dos d'âne tout à l'entour de la fosse, & laissez-la

en cet état jusques à la fin de Février ou au commencement de Mars, suivant que l'hiver sera plus ou moins long : elle s'ameublera considérablement par l'influence de l'air.

On peut semer les châtaignes depuis le commencement de Novembre jusques au commencement de Mars ; il seroit même plus avantageux de les semer en automne ; mais il y a deux inconvéniens à craindre : le premier est que les châtaignes ne devant être enfoncées qu'à deux ou trois pouces de profondeur dans la terre, pour peu que l'hiver soit rigoureux, la gelée pourroit les endommager, sur-tout dans les pays de montagne ; le second est que les châtaignes font exposées pendant tout l'hiver aux incursions des souris & des rats qui se terrent dans cette saison, & qui les cherchent avec d'autant plus d'avidité, qu'ils sont alors plus affamés.

Nous observerons cependant ici qu'il faut absolument avoir attention de faire cette semaille avant que la sève soit en mouvement ; sans cette précaution, tout votre plan périroit.

Ayant fixé le temps que vous croyez propre pour semer vos châtaignes, com-

mencez par remettre votre terre dans la fosse en l'étendant bien, & en mêlant du terreau, & à son défaut du fumier bien consommé ; celui qui provient des feuilles de châtaignier, dont on fait usage pour les litières, est, sans contredit, le plus propre & le plus analogue à cette plantation. Dans les Cevènes, où il est très-rare, on se contente quelquefois de bien préparer la terre sans y mettre du fumier. Bien des gens prétendent mémé qu'il y est nuisible, par le principe que toute plante qui est tranplantée d'un terrain gras dans un terrain maigre, y réussit rarement. Je sais que le fait est vrai, à bien des égards. Mais l'expérience a appris qu'il n'a pas lieu à l'égard des châtaigniers, & que ces arbres réussissent bien mieux, lorsque le plan qu'on transplante est fort & vigoureux ; qualité qu'il n'a pas, ou du moins rarement, lorsqu'il est semé dans une terre maigre.

Votre terrain étant préparé, plantez vos châtaignes au cordeau, à un bon pied de distance les unes des autres, en les enfonçant, l'une après l'autre, avec la main, à environ trois pouces dans terre & en les recouvrant légèrement. Ayez sur-tout bien

soin en les plaçant, que la pointe, c'est-à-dire, le côté où est le germe soit en haut, afin qu'en se développant, il ne soit pas obligé de se replier vers le haut ; ce qui lui feroit faire un 'coude qui nuiroit beaucoup au progrès de son accroissement.

Il arrive assez souvent que quelques-unes des châtaignes que vous avez conservées pour les semer sur la fin de Février ou au commencement de Mars, ont commencé à germer dans cette saison ; il faut alors bien prendre garde, en les enfonçant dans terre, d'endommager le germe & s'il s'en trouvoit quelques-unes dont les germes soient blessés, il ne faut pas les semer.

Il y a des personnes très-instruites qui pensent qu'on ne doit point semer les châtaignes sur un alignemet au cordeau, comme nous l'avons dit ci-dessus, par la raison qu'on a observé que lorsque les rats en trouvent une , ils parcourent toute la ligne & les dévorent toutes sans en laisser une, au lieu qu'en les plaçant indifféremment ça & là sans aucun ordre, ils les trouvent moins facilement ; ils conseillent même de les semer épaisses

sans crainte que les jeunes plants puissent se nuire, parce qu'on peut les mettre en pépinière dès l'année suivante.

Une autre attention qu'on doit encore avoir, c'est de ne pas semer vos châtaignes auprès des murailles, ni dans le voisinage des tas de pierres où ces animaux ont coutume de se retirer sur la fin d'Avril ou au commencement de Mai ; vos jeunes châtaigniers commenceront à paroître, suivant que la saison sera favorable ; il ne faut point y toucher cette première année ; il suffira de rafraîchir la terre, en la remuant légèrement à la surface avec quelque outil commode, & leur donner quelque arrosement dans un temps sec ; & ayez soin sur-tout qu'aucun animal broutant n'approche de votre plant ; car ce seroit autant de perdu.

Dès la fin de Janvier ou au commencement de Février suivant , vous pourrez mettre votre jeune plant en pépinière : pour cet effet, vous commencerez par préparer votre terrain dans le courant d'Octobre, en lui donnant quelques labours & le fumant convenablement. Le temps de la transplantation étant venu, faites sur votre terrain des petites fosses

alignées & parallèles, à environ quinze pouces de distance les unes des autres ; donnez-leur six pouces de profondeur sur autant de largeur, ensuite arrachez vos jeunes jets avec une large beche que vous passerez d'un seul coup au-dessous de sa racine pour enlever à la fois, & le petit arbre, & la terre qui l'environne ; coupez sa grosse racine qu'on appelle le pivot, & qui plonge droit dans la terre, pour ne lui laisser que ses racines collatérales ; mais ayez attention en donnant le coup de beche de le donner dans le vuide pour ne pas endommager ces dernières, transportez votre motte, ainsi enlevée, dans la fosse que vous avez préparée ; & s'il s'y trouve plusieurs sujets dans une seule motte, ayez soin de les séparer, en espaciant à environ quinze pouces les uns des autres, & en faisant en sorte que les racines conservent une partie de la terre qui les environne, ainsi que la châtaigne qui y tient encore attachée, & qui à cet âge peut encore leur fournir un peu de nourriture analogue : il est de la dernière conséquence de couper la maîtresse racine ou le pivot, comme nous l'avons dit, parce que cette opération fera pousser à l'arbre

beaucoup de racines collatérales qui constituent sa force, & lui procurent une belle venue.

Après avoir placé doucement vos jeunes arbres dans la fosse dont nous venons de parler, vous arrangerez de la terre sèche autour de leurs racines, de manière qu'ils soient bien droits sur leur tige, en foulant cette terre avec la main, afin de les bien assurer ; après quoi vous répandrez du bon terreau ou du fumier consommé dans la fosse, en recouvrant de terre les jeunes arbres ; de manière qu'il n'y ait hors de terre que deux ou trois yeux ou bourgeons.

Dans l'été suivant, lorsqu'ils ont poussé sept à huit pouces de hauteur, on y passe avec la serpette, & on les réduit à un seul jet ; il convient alors de les sarcler, & de leur donner de légers labours ; si on ne peut pas les arroser, il faut leur laisser les mauvaises herbes, ne pas les sarcler, parce qu'il vaut mieux qu'ils croissent moins que de les exposer à périr. Si au printemps suivant vos arbres étoient malingres, & qu'ils ne fussent pas assez forts pour être greffés, il faudroit alors les réceper auprès de terre ; ce qui fortifiera la tige & la

rendra beaucoup plus vigoureuse.

Lorsque vos jeunes arbres auront acquis la grosseur de cinq à six lignes de diamètre, il est temps- de les greffer. On ne connoît en Languedoc qu'une seule manière de faire cette opération ; c'est aussi celle qui convient le mieux aux châtaigniers, je veux dire la greffe en flûte ; les autres méthodes ne 'réussissent pas : voici comment on la pratique

Au mois d'Avril ou Mai, lorsque la sève est en plaine vigueur, prenez un jour qu'il fasse beau, & que le temps ne paroisse pas disposé à la pluie ; choisissez sur un arbre greffé & de bonne espèce des branches lisses & vigoureuses qui soient précisément de la grosseur des sauvageons que vous voulez greffer, coupez-les bien rondement par le bout, ensuite faites une entaille circulaire à l'écorce, à deux bons pouces au-dessus du bout coupé, en observant qu'il ait deux yeux ou bourgeons à l'écorce que vous enlèverez en pressant doucement, en tournant & prenant bien garde d'endommager les bourgeons ; ce qui vous donnera un petit tuyau d'écorce de deux

bons pouces de longueur ; coupez tout de suite votre sauvageon à l'endroit que vous voulez placer la greffe, & dépouillez-le de son écorce de deux pouces de hauteur, en faisant une entaille circulaire à deux pouces au-dessous, & ayant enlevé l'écorce, passez y tout de suite le tuyau que vous avez enlevé à la branche ci-dessus ; faites en sorte que l'écorce du tuyau joigne bien celle du sauvageon, & ayez attention de ne pas mettre votre tuyau en sens contraire, c'est-à-dire, qu'il faut que les bourgeons regardent en haut, & qu'ils soient dans la même position qu'ils avoient sur la branche dont on les a dépouillés. Plus votre tuyau joindra exactement le bois du sauvageon, mieux la greffe réussira ; & c'est en quoi consiste la perfection de cette méthode. D'où l'on voit qu'on ne sauroit apporter trop de soin à choisir des branches qui soient précisément de la même grosseur que celle du sauvageon.

Cela fait, ayez de la cire ou un peu de mastic gras, la poids des Cordonniers est également bonne, & couvrez-en le dessus de votre greffe. Vous ne ferez pas mal non plus d'en mettre légèrement tout à l'entour de l'arbre, à l'endroit où les deux écorces se

joignent. La glaise dont on se sert quelquefois ne vaut rien, tant parce qu'elle laisse transpirer la sève, que parce qu'elle ne garantit pas la greffe de la pluie.

Environ deux mois après que vos châtaigniers ont été greffés, il est nécessaire de les parcourir pour débarrasser tous ceux dont les greffes ont poussé quantité de petites branches qui poussent le long du tronc, afin de forcer la sève de se porter aux branches greffées. Quant à ceux dont les greffes n'ont pas pris, il est rare qu'ils ne périssent pas ; on peut cependant en sauver quelques-unes en les récépant auprès de terre l'hiver suivant.

Si vos arbres sont placés dans un bon terrain, & qu'ils aient été traités de la manière que nous l'avons détaillé ci-dessus, ils doivent pousser, dès la première année qu'ils ont été greffés, une tige droite & haute d'environ quatre à cinq pieds. La deuxième année ils s'élèveront une autrefois autant, pourvu qu'on ait soin de couper les branches qui poussent depuis le milieu de la tige en bas, & même in peu plus haut. La troisième année, depuis la greffe ; & la quatrième, depuis la plantation

en pépinière, l'arbre doit être assez fort pour être planté à demeure ; & s'il ne l'étoit pas, il faudroit continuer de l'élaguer & le cultiver comme auparavant ; car pour être en état d'être placé à demeure, il faut qu'il ait de douze à quinze lignes de diamètre, & six à sept pieds de hauteur.

Ce n'est jamais qu'en hiver, c'est-à-dire, depuis le commencement de Décembre jusques vers le quinze de Février qu'on peut planter les châtaigniers ; car si on attend que la sève soit en mouvement, cet arbre ne prendra point racine & se séchera.

Lorsqu'il s agit de faire cette plantation, il faut au commencement de l'automne précédente, faire une fosse quarrée de six pieds de grandeur, de deux pieds de profondeur dans une terre légère, & au moins d'un pied & demi dans une terre forte, & arranger la terre en dos-d'âne autour de la fosse, afin qu'elle s'ameublisse par l'action de l'air & des pluies.

Le temps de planter vos arbres étant venu, marquez-les avec de la craie du côté du levant ou du midi, afin qu'en les plantant, vous leur donniez la même

exposition ; ensuite étêtez-les à une hauteur raisonnable, & les arrachez doucement pour ne pas blesser les racines que le moins qu'il sera possible. Si elles s'entrelassent, & qu'elles soient confuses, on coupe celles qui peuvent nuire, & on étend les autres en éventail autour de la souche, à laquelle il faut laisser toute la terre qui y est adhérente ; on porte ainsi l'arbre dans la fosse qui a été préparée, on le dresse bien, en mettant tout autour de la bonne terre bien sèche, qu'on affermit bien avec la main ; ensuite on y met un peu de fumier tout à l'entour & on recouvre le tout avec la terre qui est autour, en observant de la disposer de façon qu'elle aille en pente depuis le pied de l'arbre jusques aux extrêmités de la fosse qu'on ne doit point achever de remplir cette première fois.

Il sera prudent d'envelopper légèrement vos arbres avec du genêt, de la fougère, ou autres menus bois que vous retiendrez par trois petits piquets que vous placerez autour, & que vous lierez lâchement avec de l'osier ou autre chose, & cela afin de les garantir de la dent des moutons, & sur-tout des chèvres qui ne manqueroient pas de les

endommager.

Si vous plantez vos châtaigniers dans une châtaigneraie, & dans le voisinage de quelques grands arbres, il faut prendre garde que les racines de ces derniers ne communiquent pas à la fosse de vos jeunes plans : dans ce cas, on coupe ces vieilles racines, & on laisse un petit vuide entre ces mêmes racines, & la terre qui entoure le jeune arbre, afin que, attirées par le fumier & la bonne terre, elles ne viennent pas absorber la substance destinée à l'accroissement du jeune sujet. Il y a même des particuliers qui, pour ne pas donner un appas aux racines des vieux arbres, ne mettent point de fumier autour de leurs jeunes plans. .

Ces arbres ne poussent que très-peu la première année ; c'est même beaucoup qu'ils aient bien pris racine. Au commencement du printemps suivant, mettez la terre qui vous reste autour de vos arbres, en observant toujours qu'elle soit en pente, depuis le pied de l'arbre jusques à l'extrémité de la fosse. Vos arbres sont alors en état de se soutenir par eux-mêmes, en les étayant à propos, & sur-tout en coupant les jeunes rejetons qui poussent au pied de

la tige, quoique dans ce dernier cas les moutons & les chèvres ont grand soin de vous éviter cette peine & même avantageusement ; car tout rejeton brouté ne pousse plus. Il convient aussi, les premières années, de leur donner trois labours, un en Mars, l'autre en Juin, & le troisième en Août.

Il est bon d'observer ici que le châtaignier porte ordinairement du fruit la troisième ou la quatrième année après qu'il a été greffé ; mais cet avantage n'est qu'apparent, & ne séduit que ceux qui sont empressés de jouir. Cette production précoce épuise les jeunes arbres ; ce qui les rabougrit & les empêche de pousser une belle tête couronnée.

Il y a un moyen bien simple de prévenir cet inconvénient. Le châtaignier ne porte point son fruit de la même manière, ni à la même place que le commun des arbres fruitiers. Ceux-ci ont des branches destinées par la nature à porter leur fruit, qu'on appelle communément branches fruitières, & il faut qu'elles aient au moins deux ou trois ans pour produire. Dans le châtaignier, au contraire, le hérisson est toujours placé au bout du scion de l'année

même, & renferme dans son enveloppe la petite branche destinée à le porter. On conçoit de là qu'il est fort aisé de se priver de ce premier fruit, en coupant le haut des jeunes branches de l'arbre, & en retarder le produit pendant tout le temps qu'on voudra.

La privation qu'on s'impose par ce retard, fait la mesure de la beauté & de la vigueur de l'arbre ; & moins on aura du fruit dans ces premières années, plus on aura du bois, qui dédommagera amplement, dans la suite, de cette production prématurée. Telle est la première manière d'élever les châtaigniers-qui viennent de semence.

Voici une autre, manière d'élever ces arbres; & que bien des gens préfèrent à la première, & cela par bien des raisons. Les principales sont qu'en les greffant sur tige dans la pépinière, comme nous avons dit, tout châtaignier dont la greffe n'a pas pris, est un arbre perdu ; au lieu qu'en les greffant sur les branches lorsqu'il est planté à demeure, l'arbre ne risque rien ; quoique la greffe ne réussisse pas, on en est quitte en les greffant deux ans après.

La seconde raison est qu'en ne les plan-

tant pas en pépinière, on gagne une année de temps, parce que l'année qu'on les plante, ils ne font que prendre racine, & poussent très-peu de tige. La troisième est qu'on a remarqué qu'en prenant ces arbres à l'endroit même où ils ont été semés pour les planter à demeure, ils réussissent beaucoup mieux.

Pour cet effet, semez vos châtaignes avec les mêmes précautions que nous avons prescrites ci-devant, avec cette différence qu'elles doivent être au moins à quinze ou seize pouces de distance les unes des autres, donnez-leur les mêmes soins, & laissez croître vos jeunes arbres jusques à ce qu'ils aient acquis la grosseur d'un pouce de diamètre, ils seront pour lors en état d'être plantés à demeure.

M. de la Roquette a fait à cette occasion une observation bien intéressante. Il a un terrain destiné à planter ses châtaignes ; la moitié de ce terrain est sur le roc, & n'a qu'environ un pied de terre assez légère ; l'autre moitié n'est pas sur le roc, elle est garnie d'une bonne terre assez profonde. Il a toujours remarqué que les jeunes châtaigniers qui croissent sur le roc, poussent beaucoup de racines latérales ou

chevelues & ne forment point de pivot, qui est une grosse racine qui descend fort avant dans la terre, & qu'on doit toujours couper lorsqu'on plante ces arbres à demeure ; au lieu que le jeune plan qui est dans une bonne terre profonde pousse peu de racines lattérales, & est toujours garni d'un fort pivot. Il a encore remarqué que les arbres qui ont été semés dans la terre maigre sur le roc, & qui n'ont point de pivot, réussissent beaucoup mieux lorsqu'ils sont plantés à demeure, que ceux auxquels on a coupé le pivot ; & cela doit être, parce qu'on ne fait cette opération à ces derniers, que pour leur faire pousser des racines collatérales dont ils sont peu garnis ; & qu'outre la blessure qu'on leur fait en coupant leur maîtresse racine, ils doivent languir jusques à ce qu'ils en aient poussé des lattérales, qui leur fournissent la sève nécessaire à leur accroissement.

Maintenant, pour planter ces arbres à demeure, préparez la fosse comme nous avons dit précédemment, & plantez-les de même. Le mois de Novembre seroit, sans contredit, le plus propre pour cette opération ; mais comme ce mois est

ordinairement pluvieux, & qu'il seroit dangereux de faire cette plantation, lorsque la terre est trop imbibée d'eau, il sera mieux de ne la faire qu'au mois de Février, & ne pas attendre le mois de Mars, parce que, nous le répétons, tout châtaignier planté dès que la sève est en mouvement, est un châtaignier perdu.

Bien de gens coupent la tige des jeunes arbres en les plantant à demeure, d'autres se contentent de couper seulement toutes ses branches. La première de ces méthodes est préférable, parce qu'elle fortifie la tige, & lui fait pousser plus de branches propres à être greffées dans la suite.

Ayez soin, en plantant vos châtaigniers à demeure, de n'en arracher de la pépinière, qu'autant que vous pourrez en planter dans la journée ; cette précaution leur est très-favorable, quoiqu'ils prennent également après plusieurs jours qu'ils ont été arrachés, pourvu qu'on ne les laisse pas exposés au soleil.

Au bout de deux ans, vos arbres seront en état d'être greffés. Le châtaignier, comme tous les arbres fruitiers, dans son état de sauvageon, donne peu de fruit le donne

petit & de peu de goût : au moyen de la greffe, les productions doublent & triplent en quantité, & augmentent considérablement en grosseur & en qualité.

Lorsque cet arbre est planté à demeure, on ne le greffe jamais sur la tige, comme lorsqu'il est en pépinière ; mais toujours sur ses branches. On en choisit deux ou trois, les plus élevées & les plus vigoureuses, & on les greffe en flûte, de la même manière que nous l'avons expliqué ci-devant, & l'on coupe toutes les autres auprès du tronc.

Environ deux mois après que vos châtaigniers ont été greffés, il faut les parcourir, & débarrasser tous ceux qui ont jeté une foule de petites branches autour de leur tige ; vous forcez, par cette opération, la sève de se porter toute entière aux branches greffées, qui n'en deviennent que plus vigoureuses. Si vous en avez quelques-uns dont les greffes aient manqué, vous couperez également toutes les branches ; mais vous en laisserez quelques-unes des plus fortes au sommet de la tige, qui seront en état d'être greffées au bout de deux ans.

Manière d'élever les jeunes sauvageons qui croissent au hazard dans une châtaigneraie, & les rejetons qui poussent au pied des vieilles souches.

Dès que vous vous appercevrez de l'existence de ces jeunes arbres, vous bêcherez la terre à un couple de pieds tout à l'entour, afin de la rendre plus meuble, en prenant bien garde d'offenser les racines avec l'outil ; rapprochez la terre tout autour du sujet, & ne laissez dehors que deux ou trois bourgeons. Si l'arbre pouffe plusieurs tiges, choisissez la plus forte & la plus vigoureuse, & coupez toutes les autres. Si vous avez du fumier consommé, enterrez-en quelques poignées tout à l'entour , à un bon pied de distance de l'arbre ; & si la saison est sèche, il faut l'arroser de temps en temps.

La principale attention que vous devez avoir, c'est de garantir vos jeunes sauvageons de la dent des bestiaux : vous pourrez, pour cet effet, y mettre à l'entour de l'épine blanche ou autres buissonnages, que vous y fixerez avec des piquets que vous enfoncerez dans terre, afin que les

moutons, & sur-tout les chèvres, ne puissent pas en approcher. En vous y prenant de cette manière, vos arbres pousseront très-bien.

Laissez vos arbres en cet état jusques à ce qu'ils aient acquis un bon demi-pouce de diamètre, ayant soin tous les ans, au mois de Février, de couper les jeunes rejetons qui croissent au pied de leur tige, & les branches latérales, depuis la moitié de la tige en bas. Nous observerons ici que lorsqu'on élague un arbre de quelque espèce qu'il soit, on doit toujours avoir attention de couper les- branches de bas en haut, soit grands ou petits, si on ne veut pas s'exposer à les perdre lorsqu'ils sont jeunes, & à les faire rabougrir & dessécher lorsqu'ils sont plus âgés. Le châtaignier, tant jeune que vieux pousse continuellement à son pied & le long de sa tige, même autour des grosses branches, une quantité de bois parasite, dont il faut avoir soin de le débarrasser tous les ans au mois de Septembre, & mieux encore au mois de Février ; & c'est en le dépouillant de ce menu bois, qu'on doit le couper de bas en haut, si on ne veut pas lui faire

autant de plaies qu'il y a de menues branches.

Revenons à nos jeunes sauvageons. Si le hazard les a fait naître dans une place convenable, ce qui n'est que mieux, il faut les y laisser à demeure, & n'y toucher que lorsqu'ils auront assez de force pour être greffés ; que si, au contraire, vos jeunes pieds se trouvent trop près de quelques autres arbres, ou dans des endroits incommodes, il faut leur préparer une fosse dans un endroit convenable, & les y transporter avec les mêmes précautions que nous avons indiquées ci-devant pour les arbres venant de semence.

Lorsque vos jeunes arbres, soit qu'ils aient été transplantés, soit que vous les ayez laissés à demeure dans le lieu de leur naissance, auront acquis la grosseur d'un bon pouce de diamètre, & qu'ils auront poussé quelques branches un peu fortes à leur tête, il sera temps de les greffer sur ces branches, en choisissant deux ou trois des plus vigoureuses, & en coupant les autres à ras du bois, comme nous l'avons dit ci-devant.

Quant aux rejetons qui poussent au pied des vieille souches, il faut en choisir deux

ou trois des plus beaux, si l'arbre au pied duquel ils poussent menace ruine ; mais si cet arbre est encore vigoureux, & qu'il paroisse en état de subsister encore quelques années, il faut ne lui laisser qu'un seul rejeton, afin de ménager la sève du gros pied.

Il faut bêcher la terre autour des rejets, & les bien chausser de cette terre, afin de leur faire prendre des racines qui leur soient particulières.

Vous pourrez les greffer dès qu'ils auront acquis un demi-pouce de diamètre, si vous vous déterminez à leur faire cette opération sur tige ; mais si vous préférez de les greffer sur branche, il faut attendre qu'ils aient au moins douze à quinze lignes de grosseur, & qu'ils aient poussé des branches assez fortes pour être greffées ; on ne doit pas non plus oublier de les élaguer tous les ans, depuis la moitié de la tige en bas, & avoir soin sur-tout de ne pas laisser pousser d'autres rejets autour de la vieille souche, que vous aurez soin d'arracher ou de couper tous les ans.

Telles sont les différentes cultures qu'on doit donner aux châtaigniers, si on veut

retirer de ces arbres précieux tous les produits qu'on doit naturellement en attendre. Nous observerons à cette occasion, qu'on a souvent remarqué qu'un châtaignier bien soigné, produit, généralement parlant, une demi-quarte de châtaignes la dixième année qu'il a été planté à demeure, deux quarts la vingtième année, quatre quarts la trentième année, & il n'est pas rare qu'un châtaignier d'environ cent ans , produise jusques à seize & dix-sept quarts de châtaignes fraîches, qui donnent douze à treize quarts de châtaignes blanches, & qui valent actuellement 50 sous la quarte. On peut juger de là, quel est le revenu d'une châtaigneraie plantée d'une centaine de pieds de ces arbres seulement.

Le prix de cette denrée a prodigieusement augmenté depuis vingt-cinq à trente ans. En 1755, elles ne valoient que douze sous la quarte ; en 1760, elles se vendoient 15 à 18 sous ; elles se vendirent l'année dernière 1778, communément 50 sous la quarte, pesant 24 à 25 livres poids de table.

Il en est du châtaignier, comme de nombre d'autres arbres fruitiers : il y en a

de plusieurs sortes ; on en connoît de trois espèces dans les Cevènes, le châtaignier ordinaire, le marronnier & le crouseing ; je crois pouvoir en ajouter une quatrième, que j'appellerai châtaignier à haute futaie. Tous ces arbres ne diffèrent entr'eux que par la qualité de leur fruit, ou par la hauteur de leur tige.

Le châtaignier ordinaire, dont nous avons parlé jusques ici, élève peu sa tige, sur-tout si on le greffe sur branche ; en revanche, sa tige est souvent d'une grosseur prodigieuse ; il n'est pas rare d'en voir qui ont quinze à dix-huit pieds de tour, & qui poussent des branches d'une grosseur & d'une longueur extraordinaire. Ils sont fort sujets, sur-tout ceux qui ont été greffés sur tige, de pousser de gros bourrelets à l'endroit de la greffe ; ce qui les défigure beaucoup, & qui ne provient que d'une obstruction ou engorgement de la sève ; je ne doute pas qu'on ne prévint cet inconvénient, si, au moment que ces bosses commencent à se laisser apercevoir, on fendoit l'écorce longitudinalement avec un outil tranchant pour procurer un dégorgement à la sève, comme on fait aux mûriers.

Le marronnier, pour la figure & le port, est tout semblable au précédent, il n'en diffère que par la grosseur & la qualité de son fruit. Il n'est point de Propriétaire qui, en plantant un bois de châtaigniers, ne soit bien aise d'avoir quelques pieds de marronniers. On peut s'en procurer de semence, ou, mieux encore, par la greffe. On n'a pour cela qu'à choisir sur un marronnier de bonne espèce, des greffes d'une bonne venue, & les greffer sur les sauvageons ordinaires ; mais pour cela, il faut choisir ceux qui se trouvent dans le meilleur terrain, & à l'endroit le plus chaud de la plantation, parce que cette espèce de châtaignier est plus délicate & plus tardive que le châtaignier ordinaire, dont il ne diffère que par son fruit, qui est plus gros, plus sucré, & de meilleur goût que la châtaigne commune.

Le marronnier porte ordinairement beaucoup de hérissons, & forme l'apparence d'une abondante récolte aux yeux de ceux qui n'en connoissent pas la valeur ; car environ quinze jours avant la chute des marrons, le marronnier ne manque jamais de se dépouiller de la moitié de cette foule de hérissons qui sont

stériles, & dans lesquels il n'y a absolument aucun fruit ; l'autre moitié qui reste sur l'arbre, ne tombe que lorsqu'il a acquis sa parfaite maturité, & dans cette dernière moitié, il s'y trouve encore beaucoup de marrons avortés qui sont de peu de valeur ; en sorte qu'il est peu avantageux d'avoir beaucoup d'arbres de cette espèce, quoique la meilleure de toutes.

Les crouseings diffèrent des châtaigniers précédens par leur tige, qu'ils poussent fort haute & droite, & par la grosseur de leurs châtaignes, qui sont aussi fortes que celles des marronniers ; mais qui n'ont point, à beaucoup près, le goût aussi fin, ni si relevé que ces dernières.

Le châtaignier que je crois différer des précédens, & qu'on peut nommer châtaignier à haute futaie, est un arbre qui pousse une tige droite, & d'une hauteur considérable ; il donne peu de fruit, & ses châtaignes sont ordinairement petites. Je n'ai vu qu'une seule forêt de cette espèce dans toute la Province de Languedoc ; elle est située entre Mayras & Montpézat en Vivarais, & a près d'une lieue de longueur sur un fol de pozzolanes, au pied de la montagne & de l'ancien volcan de la

Gravenne. J'ai vu sortir de ce canton des poutres de la plus grande beauté. C'est sans doute cette espèce de châtaignier qu'on employoit anciennement dans les édifices de conséquence dans plusieurs Provinces du Royaume tant à cause de sa durée de plusieurs siècles , que parce que son bois n'est jamais attaqué par les vers ; propriétés qu'on ne rencontre pas dans le chêne, le hêtre & le sapin. Cet usage ne subsiste plus que dans les Cevènes, le Vivarais, & dans quelques cantons du Dauphiné, & il seroit difficile d'en découvrir la cause.

Outre les châtaigniers dont nous venons de parler, on en élève encore beaucoup dans les Cevènes en bois taillis, qu'on coupe tous les quatre ou cinq ans , plus ou moins, suivant la qualité du terrain, & qu'on emploie en cercles de futailles, dont le commerce est très-considérable, & ces sortes de taillis font d'un très-bon rapport.

Les châtaigniers sont fort sujets à être :arrachés par les gros vents, & les gelées en font périr beaucoup, sur-tout dans les hautes montagnes. On a cependant remarqué qu'on peut sauver la plupart de

ces derniers, si, au printemps d'après la gelée, ou plutôt au mois de Septembre suivant, on coupe toutes les branches qui n'ont point poussé de feuilles.

Telle est l'idée que nous nous sommes formée de l'agriculture propre à la Province de Languedoc, & qui petit s'étendre à plusieurs autres Provinces du Royaume. Nous osons assurer qu'en faisant usage des principes que nous avons détaillés dans ce Discours, sur-tout pour l'amendement des terres & la manière de les clorre, on portera cette première & précieuse branche des arts à un degré de perfection, qui augmentera prodigieusement les récoltes de toute espèce. Notre âge ne nous permet pas de nous flatter de voir l'entière exécution des vues que nous proposons. Il ne faut qu'un peu d'indolence de la part des Cultivateurs pour en retarder les progrès ; mais l'exemple de ceux qui les mettront en pratique, fera plus que toutes nos invitations ; & nous aurons toujours l'agréable satisfaction d'avoir indiqué à nos Concitoyens les moyens de profiter de tous ces avantages.

Fin du Discours préliminaire.